Un trottoir à Ménétrieux

Le conseil municipal s’est réuni le 14 décembre 2017 sous la présidence du maire, André Ferrand.

Sécurisation de la traversée de Ménétrieux : Vu le danger que présente ce secteur pour les piétons et surtout les scolaires qui empruntent les cars de ramassage, après discussion, il a été décidé de buser le fossé, côté gauche de la départementale, direction Annonay, et de le recouvrir d’un trottoir. C’est l’entreprise Ducoin DSN qui a obtenu le marché (unanimité).

Assurances communales : Les contrats actuels arrivant à échéance au 31 décembre 2017, il était nécessaire de consulter plusieurs assurances pour faire à nouveau un choix. C’est finalement Groupama Méditerranée qui a été reconduite après l’accord de l’ensemble du conseil.

Orientations budgétaires pour 2018 : Afin de mettre au point le prochain budget, il faut choisir dès aujourd’hui les investissements pressentis dont les principaux seraient l’agrandissement des vestiaires du foot, le goudronnage de la Rue de Ravoulet, et l’installation des conteneurs à ordures et colonnes de tri sur le terrain acquis par la commune, près de la caserne des pompiers… Ces réalisations à venir n’ont encore rien d’officiel et dépendent surtout des fonds qui pourront être mobilisés.

Plan local d’urbanisme : L’enquête publique s’est terminée le 12 décembre et le conseil a pris connaissance du procès-verbal de synthèse de l’enquêtrice. Certaines questions exigeant une réponse des élus, une réunion spécifique est prévue pour le 21 décembre.

Divers : Nicole Deloche donne le compte-rendu du dernier conseil de l’école du Petit Prince. Le club ados a bien fonctionné durant les congés de Toussaint (6 adolescents de St-Alban sur un total de 23). Il en a été de même pour le Centre de loisirs (13 enfants de St-Alban sur 82).

A noter : Toute la population est invitée aux vœux de la municipalité qui se dérouleront vendredi 5 janvier 2018 à 19h, salle des fêtes.